**PROJET DE TERMES DE REFERENCE RELATIFS AU GROUPE DE TRAVAIL REGIONAL (GTR) SUR LE DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE**

**Nom de la structure**

Groupe de Travail Régional (GTR) sur le développement Informatique

**Lieu et adresse :**

Abidjan

Direction de l’Informatique des Douanes de Côte d’Ivoire

**Date de création**

Mars 2010, à la 15ème conférence des DG à Bamako

**Membres :**

Tous les Membres de la Région AOC

**Présidence /pays leader :**

Côte d’Ivoire

**Secrétariat**

Assuré par le pays leader assisté de 3 assesseurs (2 pays membres désignés au cours des réunions du GTR informatique) et le BRRC.

**Instance de supervision**

BRRC-AOC

**Instance de coordination**

Pays Leader, BRRC-AOC, Vice-Présidence, Secrétariat OMD

**Sources de financement :**

Pays hôte, fonds régional

**Mandat :**

Développer, sous la supervision du BRRC-AOC, au profit des administrations membres de la Région de l’Afrique Occidentale et Centrale des initiatives et outils visant à renforcer les capacités des membres à promouvoir l’usage des TIC dans les procédures et techniques douanières de même que dans le management des Administrations des Douanes de la Région.

**Responsabilités/tâches**

* Sensibiliser les administrations membres sur l’automatisation de l’ensemble des procédures douanières ;
* Développer les outils performants pour l’interconnexion des réseaux informatiques douaniers de la Région ;
* Développer des outils informatiques pour le management au quotidien des Administrations des Douanes de la Région ;
* Favoriser la collaboration Administrative mutuelle régionale à travers les TIC.
* Constituer un cadre d’échange de bonnes pratiques au sein de la Région.
* Faire toutes propositions utiles à la conférence annuelle des Directeurs Généraux (DG) pour la performance des Administrations des Douanes de la Région.

**Résultats attendus**

* Interconnexion des réseaux informatiques de la Région
* Meilleure utilisation des NTIC dans les procédures douanières de la Région.
* Meilleure utilisation des NTIC dans le management des Administrations douanières de la Région.
* Echange de bonnes pratiques en matière des TIC au sein de la Région.
* Publication périodique d’un recueil sur les meilleures pratiques en matière d’information des procédures et de management des Administrations.
* Proposition de recommandations pertinentes à la conférence annuelle des DG

**Exigences en matière de rapports :**

* Rapport d’activité aux réunions du comité des experts
* Rapport des réunions

**Organisation (voir annexe)**

* Une (1) Présidence
* Un (1) secrétariat Général
* Trois (3) commissions techniques